



REVISION DU POS EN FORME DE PLU DE FOS SUR MER

TOME 0

PIECE 1.7

NOS REF LE-ING-CDI-MAR-SCET-17-PLU

TM des ECUIJES DIJ RHONÉ

1 rue Canestou

BP 17

13551 – SALON DE PROVENCE

INTERLOCUTEUR Françoise LOMBARDI

TÉLÉPHONE 04.88.67.43.20

MAIL Francoise.lombardi@rte-france.com

OBJET Projet arrêté Plan Local d'Urbanisme
Commune de FOS-SUR-MER

A l'attention de M. VALEYE Thierry

Marseille, le 08 août 2017

Monsieur,

Vous nous informez par courrier du 19 juin 2017 que la commune de FOS-SUR-MER a décidé de procéder à une nouvelle révision de son PLU.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés plusieurs ouvrages de transport d'énergie électrique.

Il s'agit de :

- Liaison aérienne 63 000 volts DARSE – FEUILLANE – METHANIER
- Liaison aérienne 2 x 63 000 volts BANNES – FEUILLANE n° 1 et 2
- Liaison aérienne 2 x 63 000 volts DARSE – MALEBARGE et DARSE – FEUILLANE – METHANIER
- Liaison aéro-souterraine 63 000 volts FEUILLANE – JONCS n° 1
- Liaison aéro-souterraine 63 000 volts FENOILLERE – FEUILLANE – VALIN
- Liaison aéro-souterraine 63 000 volts FEUILLANE – MERIQUETTE n° 1 et 2
- Liaison aérienne 225 000 volts DARSE - RASSUEN
- Liaison aérienne 225 000 volts DARSE - GRACIEUSE
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts CABASSE – DARSE n°1 et 2
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts DARSE - RELAIS 2
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts DARSE – FEUILLANE n° 1 et DARSE – RELAIS n° 1
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts FEUILLANE – ST CHAMAS et FEUILLANE – LAVERA
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts FEUILLANE – ROCADE et 63 000 volts DARSE – FEUILLANE – METHANIER
- Liaison aérienne 2 x 225 000 volts DARSE – FEUILLANE n° 1 et FEUILLANE - ROCADE
- Liaison aérienne 2 x 225 volts DARSE – FEUILLANE n° 2 et DARSE – RASSUEN
- Liaison aérienne 2 x 400 000 volts FEUILLANE – PONTEAU n° 1 et 2 (exploitée en 225 000 volts)

.../...



- Liaison souterraine 63 000 volts LAYALDUC – RASSUEN
- Liaison souterraine 63 000 volts FEUILLANE – VALIN
- Liaison souterraine 63 000 volts FEUILLANE – JONCS n° 2
- Liaison souterraine 63 000 volts CAVAOU – FEUILLANE
- Liaison souterraine 63 000 volts DARSE – GALEJON
- Liaison souterraine 63 000 volts ANNIBAL – DARSE
- Liaison souterraine 63 000 volts DARSE – MOLE
- Liaison souterraine 63 000 volts DARSE – GLORIA
- Liaison souterraine 63 000 volts DARSE – FEUILLANE – METHANIER
- Liaison souterraine 63 000 volts DARSE – SALIN-DE-GIRAUD
- Liaison souterraine 225 000 volts DARSE – RASSUEN
- Liaison souterraine 225 000 volts FEUILLANE – RICHIER n° 1
- Liaison souterraine 225 000 volts FEUILLANE – RICHIER n° 2

Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle a été reporté le tracé des lignes électriques ci-dessus.

Les données (SIG) RTE INSPIRE sont officiellement disponibles sur le site de l'Open Data de RTE. Elles sont au format Shapefile/Google Earth dans la projection Lambert 93 :

Lignes aériennes

https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/lignes-aeriennes/?disjunctive.tension_max&disjunctive.etat

Lignes souterraines

https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/lignes-souterraines/?disjunctive.tension_max&disjunctive.etat

Postes

https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/postes-electriques-rte-et-client/?disjunctive.tension_max

Enceintes de postes

https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/enceinte_de_poste/?disjunctive.tension_max

Pylônes

<https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/pylones/>

Points de passage souterrains (chambres de jonction)

https://opendata.rte-france.com/explore/dataset/points_de_passage_souterrains/

Ces jeux de données sont partagés dans le cadre de la directive n° 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 dite « INSPIRE » établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne. La directive INSPIRE s'applique aux données géographiques numériques détenues par des autorités publiques et impose de mettre à disposition les données conformément à des spécifications techniques harmonisées.

Afin de rendre compatible l'existence des ouvrages publics de transport électrique et votre document d'urbanisme, RTE attire l'attention sur les éléments suivants :

1/ Report des servitudes I4

Nous vous confirmons l'adresse du gestionnaire des lignes aériennes :

RTE – Groupe Maintenance Réseau PROVENCE ALPES DU SUD
251, rue Louis Lépine
Les Chabauds Nord
13320 BOUC BEL AIR

Le Centre Développement et Ingénierie de Marseille est en charge du traitement des documents d'urbanisme (PLU, Carte Communale, SCOT).

2/ Le Règlement

Les règles de construction et d'implantation ne sont pas applicables aux ouvrages exploités par RTE.

Nous nous permettons de vous rappeler que RTE, afin de préserver la qualité et la sécurité du transport d'énergie électrique, doit pouvoir effectuer les opérations de maintenance et les réparations nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement des ouvrages de transport d'électricité.

Au chapitre des dispositions générales ou dans chaque zone impactée, nous souhaitons que le PLU autorise dans les zones concernées *la construction et la maintenance d'ouvrages électriques nécessaires au fonctionnement du Réseau Public de Transport d'Electricité ainsi que les affouillements et les exhaussements qui leur sont liés, et que la hauteur spécifiée dans le règlement ne soit pas délimitée pour les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif* dans l'ensemble de la zone, sous-secteurs compris.

3/ Incompatibilité avec les Espaces boisés classés

RTE appelle tout particulièrement votre attention sur le fait que les servitudes I4 ne sont pas compatibles avec un espace boisé classé et que dans le cas d'une présence de ligne, un déclassement du bois s'impose.

Nous souhaiterions que si des espaces boisés classés interceptent le tracé de principe, sur les documents graphiques, le report du tracé de notre ouvrage soit réalisé de façon à faire apparaître clairement, par un surlignage sans ambiguïté, l'axe d'implantation de l'ouvrage, et que soit retranché des espaces boisés classés, des bandes :

.../...



Réseau aérien :

- de 30 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 63 000 Volts ;
- de 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 150 000 Volts et 225 000 volts ;
- de 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 63 000 volts ;
- de 80 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 225 000 volts ;
- de 100 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 400 000 volts ;

Réseau souterrain

- de 05 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes électriques souterraines

Nous vous précisons qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Le Service en charge de ces questions est :

RTE – Groupe Maintenance Réseau PROVENCE ALPES DU SUD
251, rue Louis Lépine
Les Chabauds Nord
13320 BOUC BEL AIR

4 / Espace réservé

Nous souhaiterions également qu'aucun espace réservé ne se situe sur le tracé de principe ou a minima que la destination future de l'espace réservé soit compatible avec la présence de liaison souterraine et de sa servitude de passage de 5 m de large centré sur l'axe de la liaison.

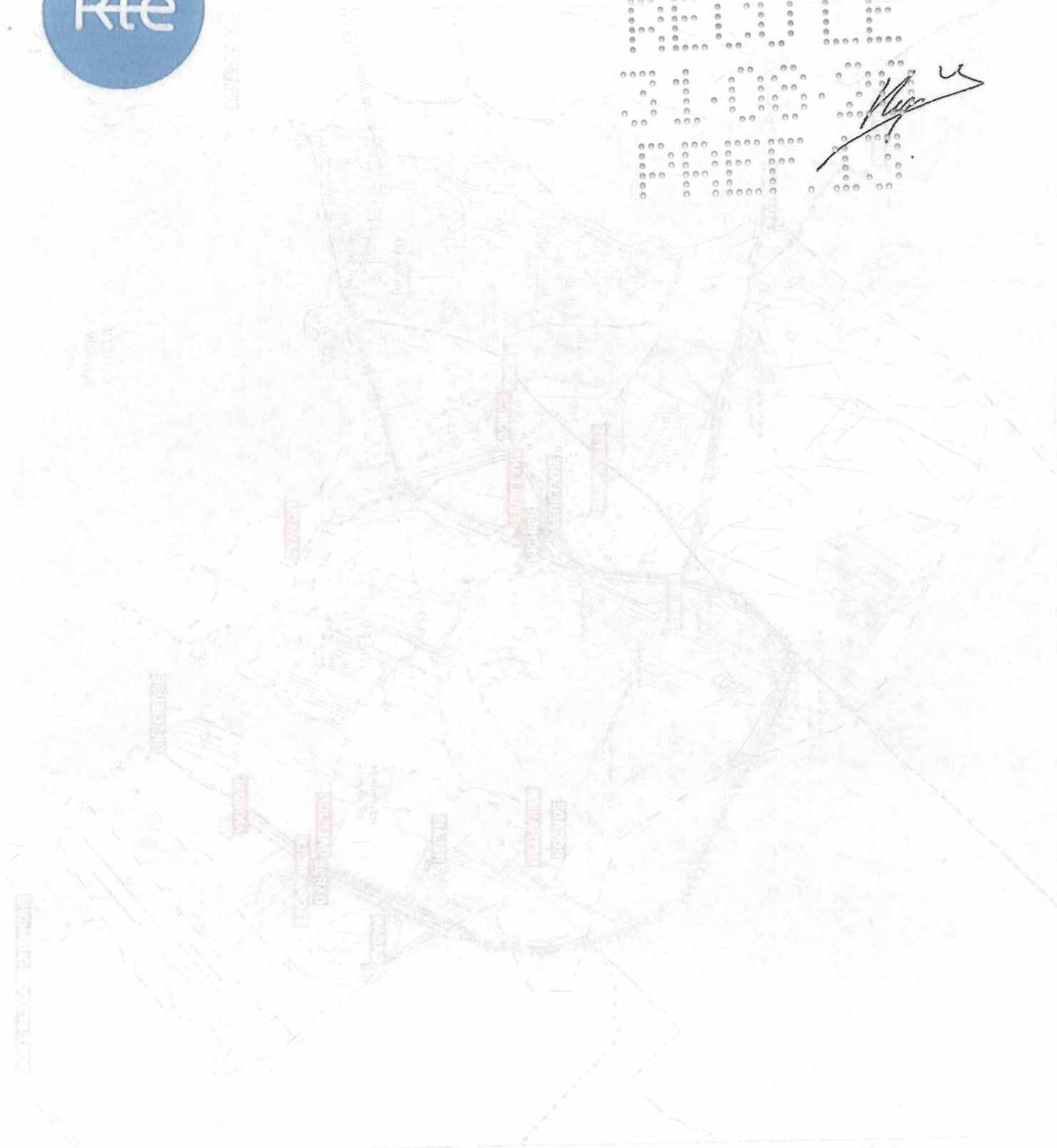
Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

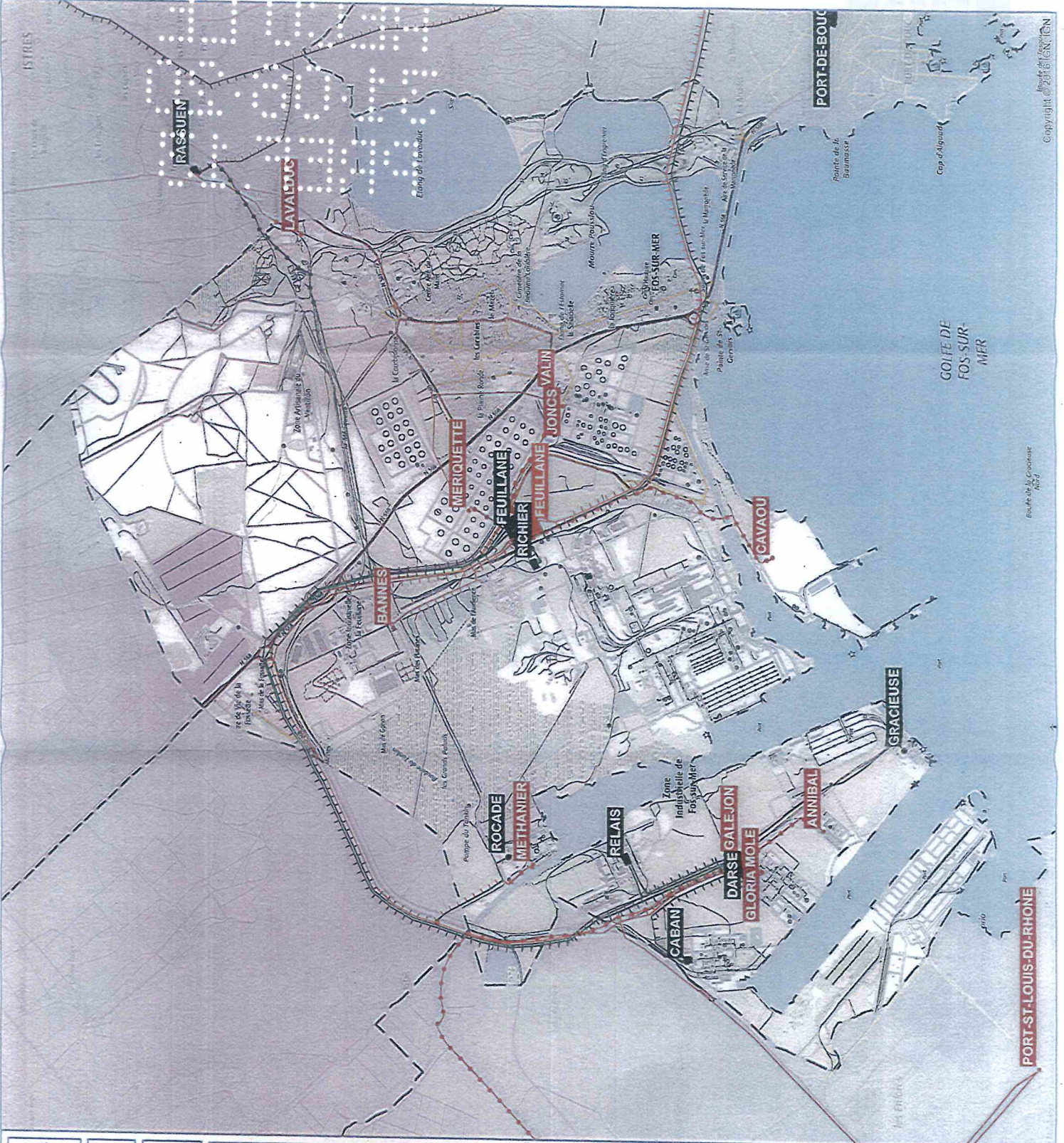
PJ : Carte(s) ;

Isabelle Odone-RAYBAUD
Chef du service Concertation Environnement Tiers

ROUTE
1000
1000

Handwritten signature





OUVRAGES ELECTRIQUES TRAVERSANT LA COMMUNES DE :

Fos-sur-Mer

Plan de situation - Carte 1/3



Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage



LIGNES

Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits prévus, 1 circuit installé	—	—
2 circuits	—	—
3 circuits et plus	—	—

Le couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les brisures, les fonctions inférieures ou égales

Réalisé par: T.ROBERT Vérifié par: I.ODONE-RAYBAUD 07/09/2017

Échelle de référence au format A3 : 1:50 000

0 500 1 000 Mètres

© 2017 RTE
DIPLOMÉ
DIPLOMÉ

Légende :

- Poste RTE 400 000 volts
- Poste RTE 225 000 volts
- Limites communales

GMR Provence Alpes du Sud
270C_Altas_A3_Général_Fos-sur-Mer_1.3_(1)

Le réseau de transport d'électricité

LES ÉLECTRIQUES
TOUTES LES COMMUNES DE :

FOS-SUR-MER
225 000 volts - Carte 2/3



symboles et des annotations
générales d'exploitation de l'ouvrage

50 kV	63 kV	< 45 kV	Site Irasme
-------	-------	---------	-------------

IGNES

Types aériennes	Câbles souterrains
0000000	—————
0000000	—————
0000000	—————
0000000	—————
0000000	—————

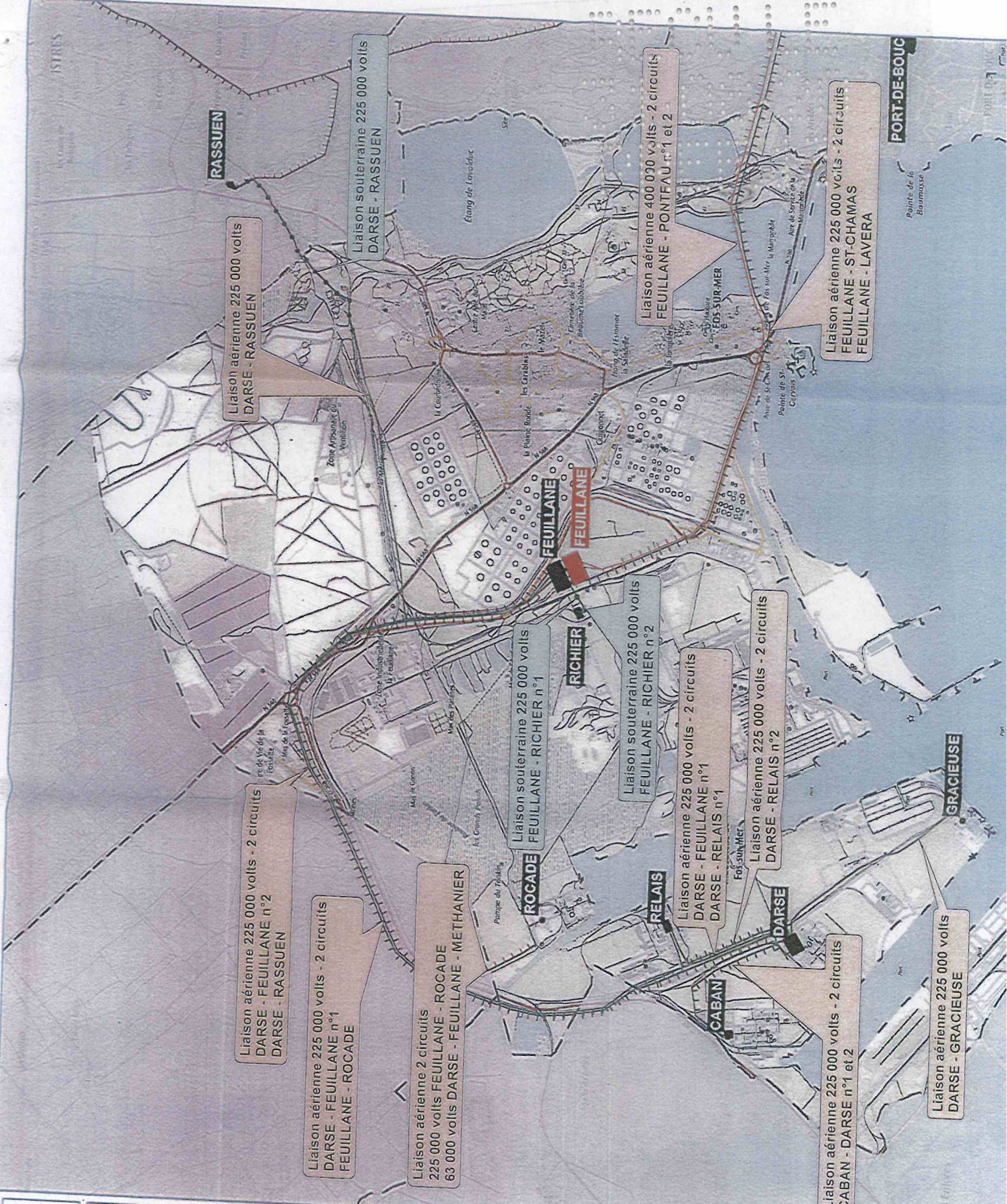
maximale de l'ouvrage,
ou égales

11/08/2017

Format A3 : 1:50 000

OS-REV 01/2017
1001 SCAN - 00/ADDRESS

nde :
volts
volts



Liaison aérienne 225 000 volts
DARSE - FEUILLANE n°2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
DARSE - FEUILLANE n°1

Liaison aérienne 2 circuits
225 000 volts FEUILLANE - ROCADE
63 000 volts DARSE - FEUILLANE - METHANIER

Liaison souterraine 225 000 volts
FEUILLANE - RICHIER n°1

Liaison souterraine 225 000 volts
FEUILLANE - RICHIER n°2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
DARSE - FEUILLANE n°1
DARSE - RELAIS n°1

Liaison souterraine 225 000 volts
FEUILLANE - RICHIER n°2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
DARSE - RELAIS n°2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
DARSE - RELAIS n°2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
CABAN - DARSE n°1 et 2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
DARSE - RASSUEN

Liaison souterraine 225 000 volts
DARSE - RASSUEN

Liaison aérienne 400 000 volts - 2 circuits
FEUILLANE - PONTFAU n°1 et 2

Liaison aérienne 225 000 volts - 2 circuits
FEUILLANE - ST-CHAMAS
FEUILLANE - LAVERA



OUVRAGES ELECTRIQUES TRAVERSANT LA COMMUNES DE :

Fos-sur-Mer Réseau 63 000 volts - Carte 3/3



Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage

LIGNES

En exploitation	400 kV	225 kV	150 kV	90 kV	63 kV	45 kV	20 kV
Nombre de circuits	Câbles souterrains						
1 circuit	-----						
2 câbles profus, 1 circuit inutilisé	- - - - -						
2 circuits	- - - - -						
3 circuits et plus	- - - - -						

Le couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les barreaux, les tensions inférieures ou égales

Réalisé par: T.ROBERT Vérifié par: I.ODONE-RAYBAUD 07/08/2017

Échelle de référence au format A3 : 1:50 000
0 500 1 000 Mètres
CITE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION RTE

- Légende :**
- Poste RTE 400 000 volts
 - Poste RTE 63 000 volts
 - Limites communales

